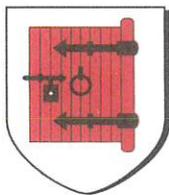


# VILLE DE TURCKHEIM

Département du Haut-Rhin

République Française



## Demande de location "Espace Rive Droite"

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Agissant à titre :  Personnel  
 Représentant d'un organisme (préciser le nom) .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Mail : .....@.....

### Vous êtes :

Résident de Turckheim  Etablissement turckheimois ayant une activité artisanale ou commerciale  
 Association de Turckheim  Autres (à préciser) : .....

### Type de manifestation :

Fête de famille (mariage, anniversaire, baptême, etc...) – à préciser : .....  
+ lien de parenté par rapport à la personne qui loue – à préciser : .....  
 Séances récréatives (lotos, belotes...)  
 Assemblée générale, conseil d'administration  Spectacle  
 Conférence, réunion d'information, exposition  Autres (préciser) : .....

Préciser si :

Entrées payantes  Entrées gratuites

### Date et horaire de l'évènement :

-----/-----/----- de -----h----- à -----h-----

Nombre de personnes attendues pour la manifestation : .....

Vente de boissons alcoolisées (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories) :  Oui  Non

Observations : .....

### Location :

Grande salle  Salle de réunion

Options :

Cuisine  journée complémentaire  option particulière .....

Lieu et date : ....., -----/-----/----- Signature :

*Pour visiter la salle, merci de téléphoner au 03.89.27 73 00 aux heures de bureaux, afin de prendre rendez-vous*



## Attestation sur l'honneur pour les personnes domiciliées à Turckheim

Je soussigné,

Nom, prénom : -----

domicilié(e)-----

**68230 TURCKHEIM**

certifie par la présente, louer l'Espace Rive Droite pour mon

usage personnel

ou pour celui d'un de mes descendants (préciser)

enfant

petit-enfant

Fait à Turckheim, le -----

Signature :

Article 5 du règlement intérieur de l'Espace Rive Droite :

*La Ville perçoit des droits de location dont les montants sont fixés chaque année par le Conseil Municipal.*

*Des arrhes correspondant à 50% du montant de la location sont demandées au moment de la confirmation de la location.*

*Le tarif « commune » est uniquement réservé aux personnes domiciliées à Turckheim et qui souhaitent utiliser la salle pour leur propre usage. Néanmoins, il convient de préciser qu'il pourra également être appliqué pour le mariage d'un descendant (enfant et petit enfant) d'une personne domiciliée à Turckheim.*

*Dans tous les cas, le locataire qui demande l'application de ce tarif devra fournir une attestation sur l'honneur ainsi qu'un justificatif de domicile et de tous les éléments prouvant qu'il remplit bien cette condition. A défaut, le tarif hors commune est appliqué.*

*Attention : en cas de fausse déclaration constatée après la location, le tarif hors commune sera automatiquement appliqué, majoré de 10%. Le surplus devra alors être acquitté immédiatement. A défaut le chèque de caution sera encaissé dans son intégralité.*

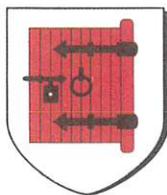
*Si la fausse déclaration est constatée le jour de de la location, le contrat est dénoncé par la Ville de manière unilatérale sans que l'organisateur ne puisse prétendre à une quelconque indemnité. Par ailleurs, l'acompte ne sera pas restitué.*

*A noter que tous les frais, taxes, droits entraînés par l'organisation des manifestations, sont à la charge des organisateurs.*

# VILLE DE TURCKHEIM

Département du Haut-Rhin

République Française



## Tarifs de location 2025 « Espace Rive Droite »

Location	Type de manifestations	Tarifs résidents + associations de Turckheim	Tarifs non résidents + associations extérieures
Grande salle (journée)	Manifestation à but non lucratif	390,00 €	750,00 €
Grande salle (week-end)*	Manifestation à but non lucratif	570,00 €	1110,00 €
Grande salle (journée)	Manifestation à but lucratif	590,00 €	890,00 €
Grande salle (week-end)*	Manifestation à but lucratif	870,00 €	1320,00 €
Salle de réunion	Journée	110,00 €	220,00 €
Salle de réunion	1/2 journée	55,00 €	110,00 €
Salle de réunion	Horaire	20,00 €	40,00 €
Cuisine		160,00 €	260,00 €
Perte de clé		130,00 €	130,00 €
Caution		1000,00 €	1000,00 €
Journée complémentaire		50% du prix du tarif du 1 <sup>er</sup> jour	
<b>Montage et démontage du podium</b>			
Surface de moins de 40m <sup>2</sup>		150,00 €	150,00 €
Surface de plus de 40m <sup>2</sup>		270,00 €	270,00 €
Mise en place des tapis de protection		260,00 €	260,00 €
Astreinte technique le week end		130,00 €	130,00 €
Forfait nettoyage des locaux par une entreprise		200,00 €	200,00 €

Les réparations éventuelles pris en charge par les services de la Ville, sont facturés au taux de 55,00 € l'heure. D'autres tarifs non indiqués pourront faire l'objet d'une facturation en fonction des circonstances appréciées par Monsieur le Maire.

La gratuité de la salle est accordée aux associations de Turckheim pour une manifestation annuelle et leur assemblée générale.

\*Pour les manifestations se déroulant le week-end, la salle est mise à disposition la veille de l'évènement à 11h30 (pour la préparation) jusqu'au lundi matin à 8 h 30.